



INNATE PHARMA RETOURNE LES DROITS DE COMMERCIALISATION DE LUMOXITI AUX ETATS UNIS ET EN EUROPE A ASTRAZENECA

- **Innate ne poursuivra pas les activités de commercialisation de Lumoxiti aux Etats-Unis et en Europe ; la Société recentre ses investissements sur son portefeuille de R&D**
- **Les sociétés mettront en place un plan de transition avec l'objectif de retourner l'ensemble des responsabilités commerciales à AstraZeneca en 2021**
- **Les sociétés assureront la disponibilité de Lumoxiti pour les patients pendant la période de transition**
- **Une conférence téléphonique à destination des analystes se tiendra aujourd'hui à 14h00 CET**

Marseille, le 11 décembre 2020, 7h00 CET

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH – ISIN : FR0010331421 ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») a annoncé aujourd'hui qu'elle retournera les droits commerciaux de Lumoxiti (moxetumomab pasudotox-tdfk) aux Etats-Unis et en Europe à AstraZeneca¹. Innate avait pris en licence les droits commerciaux de Lumoxiti aux Etats-Unis et en Europe auprès d'AstraZeneca en [octobre 2018](#). Lumoxiti est un médicament approuvé par la FDA² aux Etats-Unis pour le traitement de certains patients atteints de leucémie à tricholeucocytes en rechute ou réfractaire.

Les sociétés vont développer un plan de transition, incluant un accord sur les coûts et les délais du transfert des droits de commercialisation et de la distribution de Lumoxiti aux Etats-Unis à AstraZeneca en 2021. AstraZeneca restera titulaire de la demande d'autorisation de mise sur le marché en Europe.

« Depuis l'acquisition de Lumoxiti auprès d'AstraZeneca, nous nous sommes engagés à procurer ce traitement aux patients et aux professionnels de santé aux Etats-Unis, et à avancer vers le stade de commercialisation en Europe. Cependant, nous avons déterminé que garder Lumoxiti dans notre portefeuille avait une faible valeur stratégique pour nous en raison de ventes plus faibles qu'anticipées, aggravées par la pandémie de COVID-19. Ceci nous a amené à prendre la décision de re-prioriser nos investissements vers notre portefeuille de R&D, » **commente Mondher Mahjoubi, Président du Directoire d'Innate Pharma.** « Nous continuerons de nourrir nos programmes de R&D d'une démarche commerciale, qui sera déterminante pour le développement et la future commercialisation des actifs de notre portefeuille. »

Dans le cadre de cette décision, Innate réduira dès à présent ses opérations commerciales aux Etats-Unis ; cependant, elle maintiendra le service support approprié aux patients et aux clients, ainsi que l'approvisionnement du produit, durant toute la période de transition.

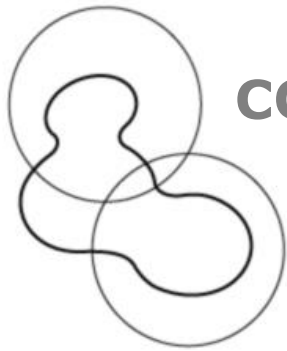
En Europe, Innate ne poursuivra pas les activités réglementaires et commerciales pour Lumoxiti.

Les impacts comptables seront présentés dans les résultats financiers au 31 décembre 2020. Pour rappel, la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles pour Lumoxiti s'élevait à 45,2 millions d'euros au 30 juin 2020.

Les autres accords avec AstraZeneca demeurent inchangés.

¹ Lumoxiti a été pris en licence à MedImmune, une filiale d'AstraZeneca

² Food and Drug Administration : Agence américaine du médicament



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

À propos de Lumoxiti (moxetumomab pasudotox-tdfk) :

Lumoxiti est une immunotoxine ciblant CD22 et un traitement « first-in-class » approuvé aux États-Unis pour les adultes atteints d'une leucémie à tricholeucocytes (LT) en rechute ou réfractaire, ayant reçu au moins deux lignes de thérapies systémiques, dont des analogues de nucléosides puriques. Lumoxiti n'est pas recommandé pour des patients présentant une insuffisance rénale sévère ($\text{CrCl} \leq 29$ mL/min). Il est formé par la portion de liaison d'un anticorps contre CD22 fusionnée avec une toxine bactérienne tronquée ; la toxine inhibe la synthèse de protéines et déclenche finalement la mort de la cellule par apoptose. Lumoxiti a été approuvé la FDA en septembre 2018 et a reçu la désignation orpheline de la FDA et de l'Agence Européenne des Médicaments pour le traitement de la LT en rechute ou réfractaire. AstraZeneca est actuellement titulaire de la demandé d'autorisation de mise sur le marché en Europe.

Une conférence téléphonique se tiendra aujourd'hui à 14h00 CET

Accès via webcast : <https://edge.media-server.com/mmc/p/4mpdd99d>

Ou aux numéros suivants :

France : 01 70 70 07 81 États-Unis : + 1877 870 9135

Standard International: +44 (0) 2071 928338

Code PIN : **9198932**

Le webcast sera accessible sur le site internet de la Société 30 minutes avant le début de la conférence.

Vous pourrez réécouter la conférence sur le site web d'Innate Pharma.

À propos d'Innate Pharma:

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies internationale spécialisée en immunoncologie au stade clinique, dédiée à l'amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire.

Le large portefeuille d'anticorps d'Innate Pharma inclut plusieurs candidats potentiellement « first-in-class » aux stades clinique et préclinique dans des cancers où le besoin médical est important.

Innate Pharma est pionnière dans la compréhension de la biologie des cellules NK et a développé son expertise dans le microenvironnement tumoral et les antigènes tumoraux, ainsi que dans l'ingénierie des anticorps. Son approche innovante lui a permis de construire un portefeuille propriétaire diversifié et de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S ou Sanofi ainsi qu'un partenariat multi-produits avec AstraZeneca.

Basée à Marseille, Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur Nasdaq aux États-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Informations pratiques :

Code ISIN FR0010331421
Code mnémonique Euronext : IPH Nasdaq : IPHA
LEI 9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « croire », « potentiel », « s'attendre à » et « sera » et d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement et l'impact global de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes de santé ainsi que les activités, la situation financière et les résultats de la Société. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs

Innate Pharma

Tel.: +33 (0)4 30 30 30 30
investors@innate-pharma.com

Contacts Presse

Innate Pharma

Tracy Rossin (Global / US)
Tel. : +1 240 801 0076
Tracy.Rossin@innate-pharma.com

ATCG Press

Marie Puvieux (France)
Tel. : +33 (0)9 81 87 46 72
innate-pharma@atcg-partners.com